



alvdm

ASSOCIATION DE LOISIRS - VAL DES MARAIS

PROJET EDUCATIF

Accueil de Loisirs

1. Présentation de l'Association

L'association de Loisirs de Val des Marais, créée en novembre 2013, a pour but de développer sous toutes leurs formes les activités de loisirs à caractère sportives, culturelles et socio-éducatives, et de participer à l'animation de la ville, dans un esprit d'amitié, de convivialité et d'entraide. Elle s'interdit toute discussion politique ou religieuse.

Les principaux moyens d'action de l'association sont : l'organisation d'ateliers, d'activités sportives, de rencontres, de concours, de spectacles, d'accueil de loisirs, de mini-camp...et toutes autres actions entrant dans le but de l'association.

Par l'accueil de loisirs, nous souhaitons apporter aux enfants des activités de qualité, qui permettent leur épanouissement, leur éveil et aussi une connaissance du milieu qui les entoure.

Le centre est aussi un lieu de rencontre qui permet à des enfants de lieu différents de créer des liens extrascolaires.

L'accueil de l'enfant s'inscrit dans une politique de la famille dont la mise en œuvre implique une continuité dans le temps et la participation de tous les partenaires publics et privés concernés : les familles, la Commune, la DDCSPP, les services vétérinaires, le service de restauration, ...

L'accueil des enfants se fera dans la salle polyvalente et le hall des sports de la commune de Coligny.

2. Objectifs éducatifs visés :

- Epanouissement et sociabilisation de l'enfant au sein d'une structure collective
- Autonomie et responsabilisation de l'enfant
- Développement du sens du partage
- Sécurité, santé de l'enfant
- Offrir des activités structurées et de qualité qui suscitent l'intérêt des enfants
- Apprendre à vivre en collectivité

3. Horaires et jours d'ouverture

Le centre sera ouvert pendant les vacances de printemps (1 semaine) et les vacances d'été, au mois de juillet (fonctionnement à la semaine avec ou sans repas).

Il accueillera les enfants, à partir de 3 ans scolarisé jusqu'à 12 ans, de 8h00 à 18h00. Un accueil échelonné est prévu le matin de 8h00 à 9h30, le midi de 13h30 à 14h et le soir de 17h à 18h00.

4. Locaux

L'accueil de loisirs se déroulera au hall des sports de Coligny. Les locaux demanderont quelques aménagements.

Ils sont composés de :

- 1 petite salle
- 1 grand hall des sports
- Des sanitaires
- 1 terrain de foot
- 1 vestiaire
- 1 cuisine

5. Modalités d'inscription

Les enfants sont inscrits, avec ou sans repas, à la semaine.

Tous les enfants âgés de 3 à 12 ans et scolarisés seront accueillis, avec une priorité pour les enfants de la Communauté de Communes de Val des Marais.

Le dossier d'inscription sera constitué d'une fiche d'inscription, d'une fiche sanitaire (et/ou photocopies du carnet de santé), autorisation de photographier l'enfant dans le cadre de l'accueil, l'attestation CAF indiquant le quotient familial, la photocopie de la carte d'adhérent à l'ALVDM.

6. Les activités

La finalité de ce centre est de permettre aux enfants de s'épanouir dans une structure collective adaptée et de profiter de loisirs structurés, en étant attentif à la particularité de l'enfant et de ses besoins.

Chaque activité proposée doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, socialisation et développement du sens du partage, sécurité, respect des règles de vie, intérêt pour l'activité proposée.....

Les activités doivent être l'occasion de découvertes, de l'apprentissage de la vie en collectivité, de la valorisation de chacun ; elles devront être formulées en rapport avec l'âge des enfants, leurs besoins, leurs aptitudes. L'environnement proche fournira la matière nécessaire aux activités. Le centre devra rester un lieu convivial, où chacun est en droit de s'exprimer.

C'est un lieu de loisirs où l'enfant passe une partie de ses vacances ou de son temps libre. Il doit donc être un lieu de détente et de socialisation où les enfants aiment s'amuser, apprendre, découvrir, échanger, rencontrer de nouvelles personnes et passer des bons moments. Il doit répondre à l'épanouissement de l'enfant, à son intérêt.

Le mini-camp tient une place importante pour la mise en place des objectifs éducatifs car il permet à un grand nombre d'enfants de vivre un départ en vacances hors du domicile familial, même si le séjour est de courte durée.

Au-delà de sa fonction sociale de lieu de garde, le mini-camp constitue une occasion privilégiée d'aller vivre avec d'autres copains ailleurs que dans le village ou à l'école.

7. L'équipe d'animation

L'équipe sera constituée d'un directeur BAFD, d'animateurs titulaires du BAFA ou stagiaires et occasionnellement d'animateurs sans qualification mais avec de l'expérience auprès des enfants.

Le directeur élaborera le projet pédagogique en concertation avec les animateurs ou apparaitront les intentions pédagogiques, le détail des actions menées, le rôle de chacun (animateur, parents, bénévoles), les moyens matériels, la vie du centre.

Le directeur aura pour missions de veiller au bon déroulement du centre en étant attentif à la sécurité physique, morale et affective des enfants, à la bonne coordination entre animateurs, d'échanger avec les parents, d'effectuer un suivi des animateurs et des activités proposées, la logistique du centre.

Les animateurs devront :

- Proposer des activités variées et adaptées aux différents âges des enfants accueillis
- Être à l'écoute des enfants
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Transmettre au directeur tout sujet qui l'interpelle
- Faire respecter les règles de civilité (camaraderie, locaux...)
- Faire un bilan régulier avec le directeur et/ou les bénévoles sur les activités, le fonctionnement du centre...
- Adopter des règles de bonne conduite en présence des enfants (adopter un langage poli et approprié, savoir se maîtriser et garder son calme, ne pas privilégier certains enfants,)

- Rester discrets sur leurs vies privées et celles des autres (secret professionnel)
- Ne pas utiliser leurs portables pendant les heures d'accueil hormis pour communiquer entre eux pour le bon fonctionnement du centre.

Ce centre de loisirs se veut convivial et familial dans son organisation, tout en respectant bien évidemment toutes les procédures de sécurités et administratives. C'est-à-dire que les bénévoles de l'association souhaitent que les parents qui ont recours à ce mode de garde puissent librement échanger avec l'équipe d'animation sur le désir de voir apparaître certaines activités ou en supprimer, que les parents s'investissent dans la vie du centre (lors des spectacles de fin de centre, en apportant du matériel qui peut servir aux activités, suggérer des sorties, accompagner, émettre des suggestions quant aux besoins ressentis.....) tout ceci afin que chacun puisse trouver sa place et que ce centre de loisirs ne soit pas un simple service de consommation mais un lieu d'échange, de conseils....Que les bénévoles et l'équipe d'animation ne soit pas les dirigeants et les familles uniquement les payeurs et utilisateurs de services ; qu'un vrai réseau et lien social se mette en place.